

ATELIER n°1 Synthèse du diagnostic

Secteur Villes Soeurs

du 11 avril 2023

Avant d'en arriver là...





Nombre de participants : 26



Introduction

Depuis juin 2022, le Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime a pour mission d'élaborer la Stratégie Littorale 76. Cette démarche a pour objectif d'anticiper l'évolution du changement climatique en définissant un programme d'actions pour mieux gérer les risques de submersion marine, d'érosion et d'éboulement de falaise.

Le SML76 est accompagné des **bureaux d'études ARTELIA**, pour les études techniques **et du bureau d'étude COMMUN accord**, spécialisé en concertation et médiation territoriale, pour coconstruire cette stratégie à l'échelle du département de la Seine-Maritime.

Deux premières réunions publiques ont eu lieu les 7 février et 2 mars derniers pour sensibiliser les participants sur le changement climatique et les risques naturels côtiers.

Cinq ateliers de partage du diagnostic ont ensuite été organisés entre les 11 et 13 avril 2023 sur l'ensemble du littoral seinomarin. Ces ateliers ont été répartis sur les cinq secteurs géographiques préalablement définis, à savoir Le Havre Seine Métropole, Fécamp Caux Littoral, Côte d'Albâtre, Dieppe Pays Normand et Villes Sœurs. Le présent compte rendu concerne le secteur des Villes Sœurs.

Cet atelier a réuni vingt-six participants.

Monsieur DEHAIS, Directeur du SML76, a introduit la réunion en soulignant la nécessité d'adaptation du territoire face au changement climatique et à la montée du niveau de la mer. Le territoire est déjà confronté à la submersion marine et aux éboulements de falaise et le sera davantage demain.

Il est donc temps d'agir et de prendre la mesure des enjeux ensemble (décideurs, acteurs économiques, associations & habitants), afin de s'organiser et coconstruire ensemble une stratégie littorale qui nous permettra de nous adapter.

Pour s'organiser et se préparer à ces évolutions, le SML76 a lancé la « Stratégie Littoral 76 » ; une démarche participative essentielle avec pour ambition d'associer tous les acteurs du territoire : habitants, élus et agents, acteurs socio-économiques, associations, établissements publics, etc.

Aujourd'hui, nous organisons cet atelier pour construire ensemble une vision territoriale et partager le diagnostic.

Cette réunion publique est structurée en 5 temps forts.

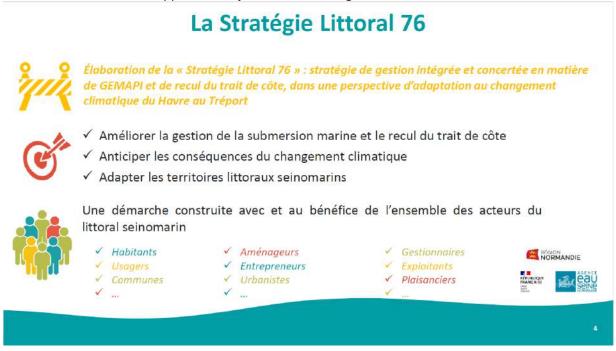
- 1. Le bureau d'études **ARTELIA** a présenté la démarche et ses objectifs ainsi que brièvement le changement climatique et les risques côtiers.
- 2. Les participants ont été invités à construire leur vision territoriale par un exercice de photolangage.
- **3.** Le bureau d'études **COMMUN accord** a restitué l'enquête sociologique et patrimoniale.
- 4. Le bureau d'études ARTELIA a présenté de manière synthétique le diagnostic de territoire.
- 5. Les participants ont été invités à compléter le diagnostic à partir d'un travail cartographique.

Le SML76 tient à remercier l'ensemble des intervenants et des participants.



Temps n°1 - Présentation de la démarche et du territoire

Le bureau d'étude ARTELIA rappelle les objectifs de la Stratégie Littoral 76 :



L'étude sera rythmée par une démarche de concertation à deux niveaux :

- 1. Des réunions publiques pour partager les constats de départ et présenter les résultats,
- 2. Des ateliers territorialisés pour construire ensemble la stratégie.





Temps n°2 - Séance photolangage - Compte rendu







Le territoire idéal est vu comme : (constat)

- Un équilibre entre l'homme et la nature, avec des aménagements en harmonie avec son environnement (et en constante évolution et adaptation) ;
- Un espace d'une beauté naturelle et sauvage de la côte ;
- Un littoral préservé et ayant encore des ressources de qualité (eau, biodiversité, etc.);
- Un espace de solidarité et de rassemblement (« seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin »);
- Un lieu d'acceptabilité et d'intégration des populations locales (prise en compte de toutes leurs problématiques);
- Où chacun comprend l'importance de se réunir et de s'écouter (comme aujourd'hui et plus fortement demain pour s'imprégner des enjeux du territoire et mieux y répondre ensemble);
- Étant garant d'une écoute active, de la transmission du savoir et de l'éducation ;
- Étant garant d'une vie agréable et conviviale (où il fait « bon vivre »);
- Étant garant d'une attractivité préservée (notamment touristique).

Très peu de craintes s'expriment, ou alors dans l'idée qu'une société résiliente s'aura s'y adapter :



 Les déplacements sont un problème, tant humain que celui des animaux ou de l'eau, il faut s'y adapter intelligemment.

L'espoir est omniprésent dans le désir de chercher collectivement des solutions pour lesquelles des pistes sont données :

- Dans la volonté commune :
 - o De lutter contre le réchauffement climatique et le recul du trait de côte ;
 - o De s'adapter, de protéger, d'aménager pour résister ;
 - o D'harmonie entre l'homme et la nature (Paix et stabilité) ;
- La transmission et la confiance en les générations futures portent l'espoir d'une société résiliente;
- Un littoral qui s'appuie sur le patrimoine transmis par les anciens (à préserver), dont on laisse les jeunes, porteurs d'espoir, se saisir pour construire l'avenir.

Enfin, des éléments d'actions et des solutions ont été proposés afin de relever les défis environnementaux et climatiques :

- Éviter la gestion de crise, il faut pouvoir anticiper, construire dès maintenant un récit, une projection et l'imaginaire projeté sur le territoire par ce genre d'atelier ;
- Prendre le temps de comprendre les enjeux du territoire pour mieux pallier aux enjeux climatiques et environnementaux ;
- Un territoire qui s'est appuyé sur les expériences du passé (exemple de laisser revenir la mer dans certaines basses-vallées) pour s'adapter ;
- Un littoral à anticiper, en s'appuyant sur des structures modulables et adaptées et une recomposition vers le rétro littoral pour continuer à se développer autrement; Mise en œuvre de moyens techniques (défense contre la mer, adaptation du bâti (caves moins vulnérables) et protection patrimoine naturel);
- Objectif commun d'adaptation au changement climatique (travail collectif). (Exemple au travers de l'agriculture qui a fortement évolué sur le territoire : moins mécanisée et plus intégrée au territoire pour limiter le ruissellement tout en valorisant de nouvelles productions);
- Préservation et respect de la nature et de ses ressources (en eau par exemple);
- Passage de relais aux générations futures dans les meilleures conditions ;
- Mise en place d'une solidarité généralisée ;
- Sensibiliser et avoir une culture du risque pour tous.

<u>Temps 3 : Restitution de l'enquête sociologique et patrimoniale</u>

(Cf. support de présentation de l'atelier)

Question d'un participant :

Le territoire des Villes sœurs, son patrimoine remarquable (historique, forêt d'EU) et son attractivité touristique ne ressortent pas suffisamment dans l'analyse des perceptions.

Réponse du bureau d'études :



Cette carte reflète la perception de l'ensemble des acteurs interrogés à l'échelle du littoral seinomarin et n'a pas la prétention d'identifier l'ensemble des enjeux.

L'un des objectifs de cet atelier est justement de venir compléter ces perceptions.

Question d'un participant :

Il est à noter une vraie difficulté pour les jeunes à s'installer sur le territoire. La pression foncière et les contraintes liées aux règles d'urbanisme (PLUi, SCoT) en sont les principales raisons.

Réponse du bureau d'études :

Les documents d'urbanisme (SCoT / PLU(i)) constituent justement un levier d'action fort pour mettre en œuvre la future stratégie.

Temps 4 : Présentation synthétique du diagnostic sectorisé

(Cf. support de présentation de l'atelier)

Remarques de plusieurs participants :

Il est à noter plusieurs éléments dans le diagnostic :

- L'impact de la gestion des eaux (pluviales et usées) sur l'érosion de la Falaise
- Une accentuation de l'érosion de la falaise du fait de la création de l'épi majeur de Criel
- La nécessité d'ajouter Mers dans le tableau du bilan de l'impact des submersions : beaucoup d'enjeux y sont exposés
- La nécessité en terme d'enjeu d'identifier les sites patrimoniaux remarquables sur le territoire (SPR) anciennes ZPPAUP (valable pour les sites classés, les sites inscrits et les grands sites).



Compte rendu de la séance de travail du partage du diagnostic







Rappel de la consigne :

Compléter les cartes à l'aide de post-it pour apporter des informations complémentaires :

- En vert, indiquer les enjeux exposés (bâti, activités, ...)
- En rose, indiquer les secteurs manquants et exposés aux submersions, inondation et à l'érosion
- En bleu, indiquer les sites prioritaires selon vous, qui sont particulièrement fragiles
- En orange, toute autre information utile selon vous à la démarche

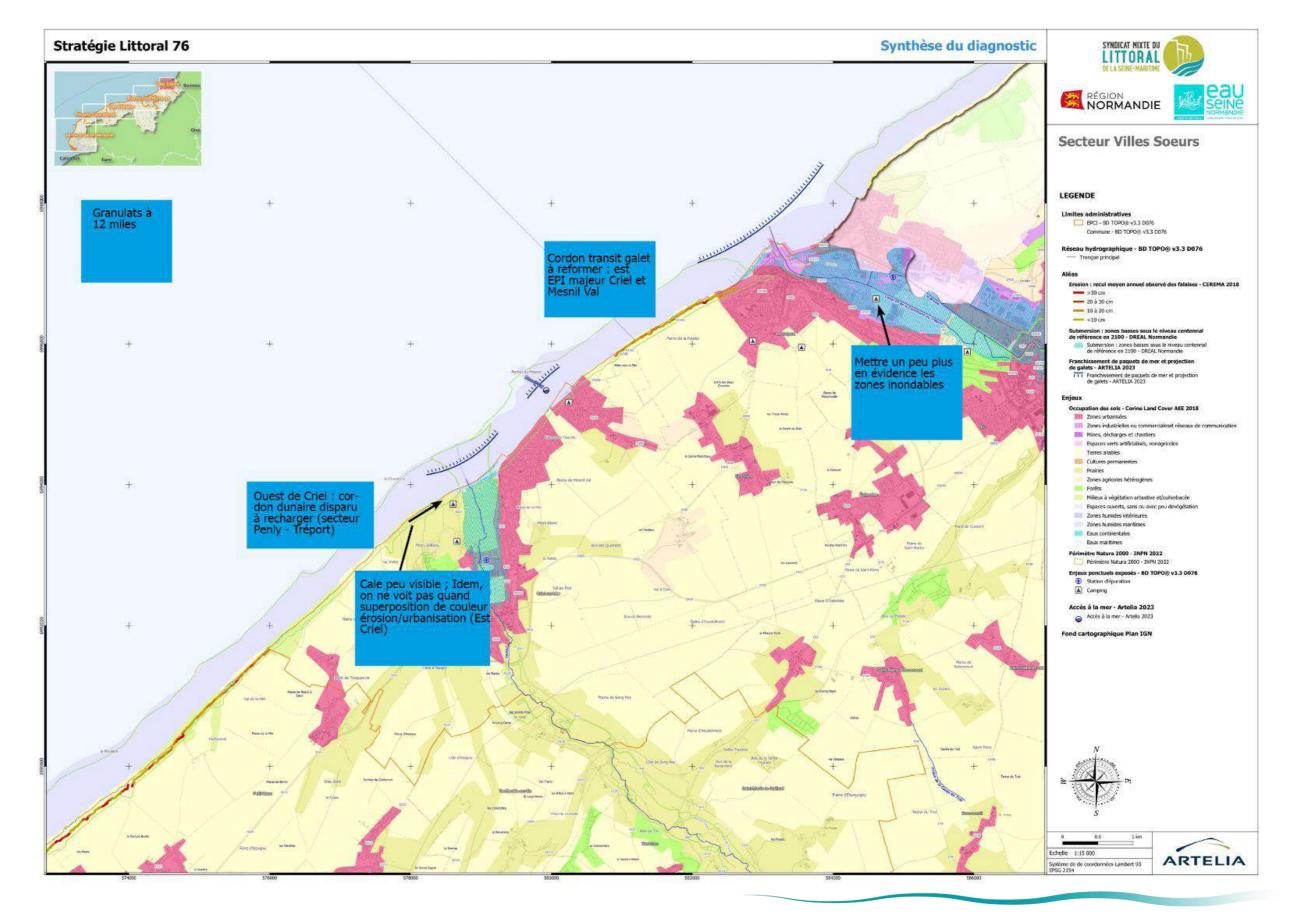


Légende : les différentes
couleurs de post-it utilisées
durant l'atelier et leurs
caractéristiques :

Enjeu exposé manquant
(bâti, activités)

Secteur exposé manquant
(submersion, inondation,
érosion)

Site prioritaire
(particulièrement fragile, etc.)



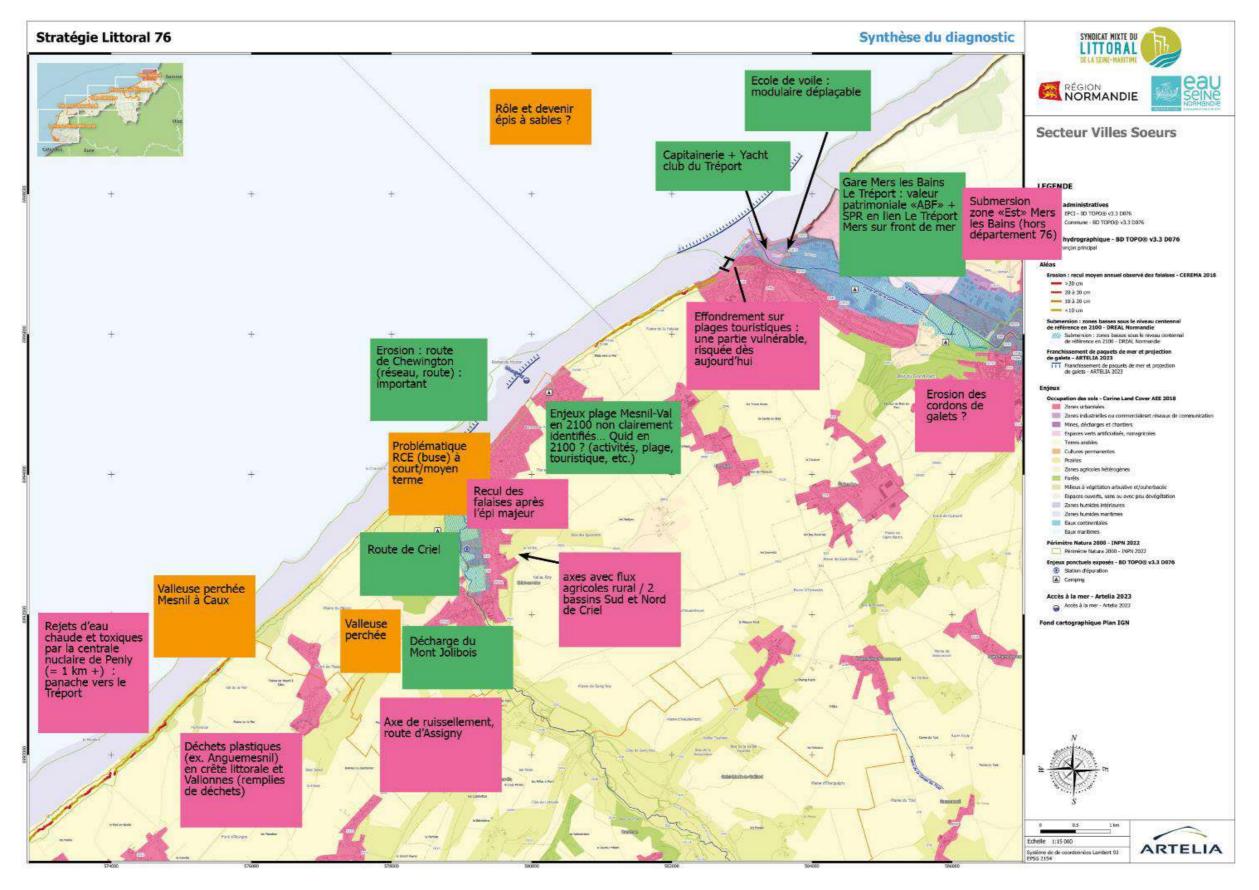


Légende: les différentes
couleurs de post-it utilisées
durant l'atelier et leurs
caractéristiques:

Enjeu exposé manquant
(bâti, activités)

Secteur exposé manquant
(submersion, inondation,
érosion)

Site prioritaire
(particulièrement fragile, etc.)





<u>Légende</u> : les différentes couleurs de post-it utilisées durant l'atelier et leurs caractéristiques :

Enjeu exposé manquant (bâti, activités)

Secteur exposé manquant (submersion, inondation, érosion)

Site prioritaire (particulièrement fragile, etc.)

Autres

Pas très bien positionné pour comprendre Synthèse du diagnostic LITTORAL Limite administrative? Zone humide Valeur historique et patrimoniale sur Mesnil Val Stratégie Littoral 76 LITTORAL DE («architecture Axe NORMANDIE PAGE balnéaire») Stationnement: Site Criel routier: D222 front de mer

Architecture balnéaire

à valeur patrimoniale «ABF» le long de l'axe + maison Tailleux +

«ABF»

château de Chantereine

Résidences:

Manoir de Briançon : mairie + place de la mairie : haute valeur patrimoniale "ABF"

érosion



Annexes (résultats bruts par groupe)

TABLE n°1



Remarques & commentaires :

// Sentier littoral très exposé

// Être vigilant dans l'estimation de la valeur des logements : pas de prise en compte de la valeur patrimoniale (ABF, SPR, etc.)

// Site patrimonial européen

// Nécessité de dresser un état des lieux des stocks de galets sur la plage et d'analyser le lien avec le recul du trait de côté

// Viser une continuité de la stratégie littorale réalisée sur la Somme

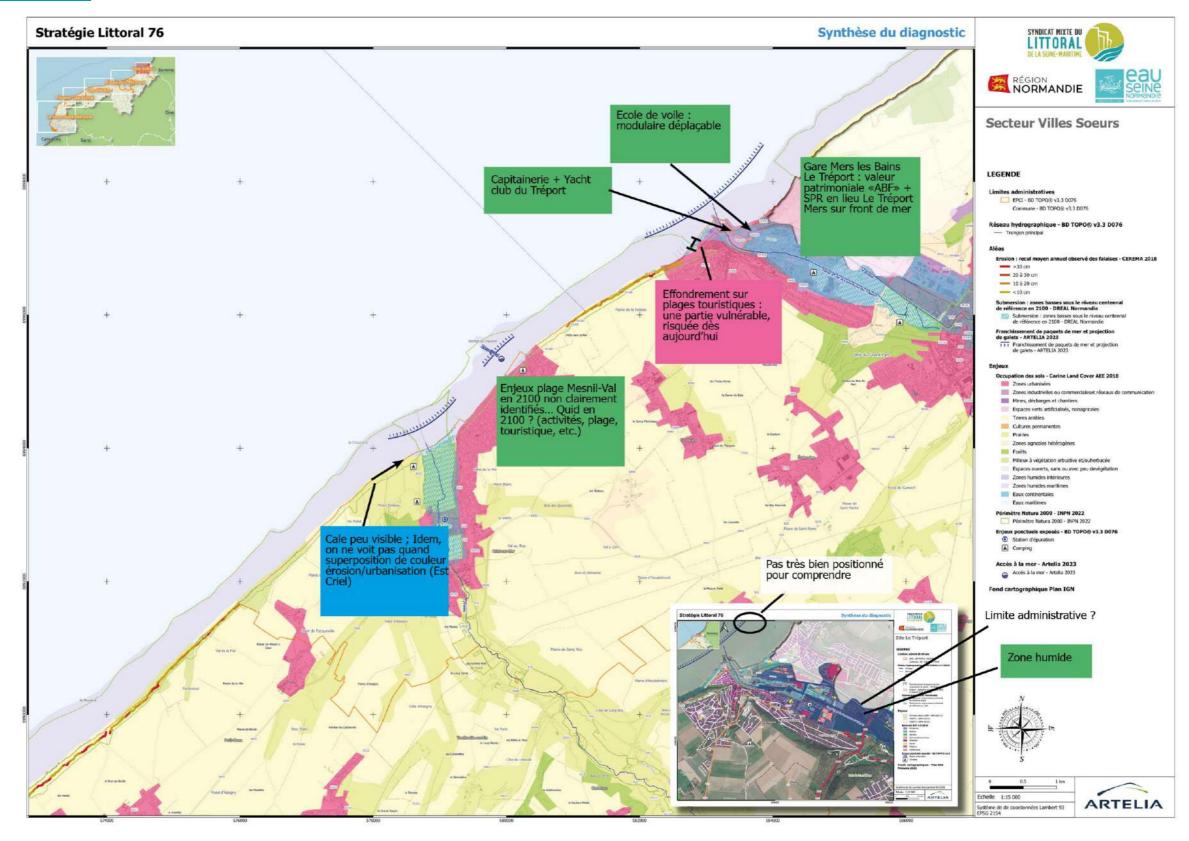




TABLE n°2

Légende : les différentes
couleurs de post-it utilisées
durant l'atelier et leurs
caractéristiques :

Enjeu exposé manquant
(bâti, activités)

Secteur exposé manquant
(submersion, inondation,
érosion)

Site prioritaire
(particulièrement fragile, etc.)

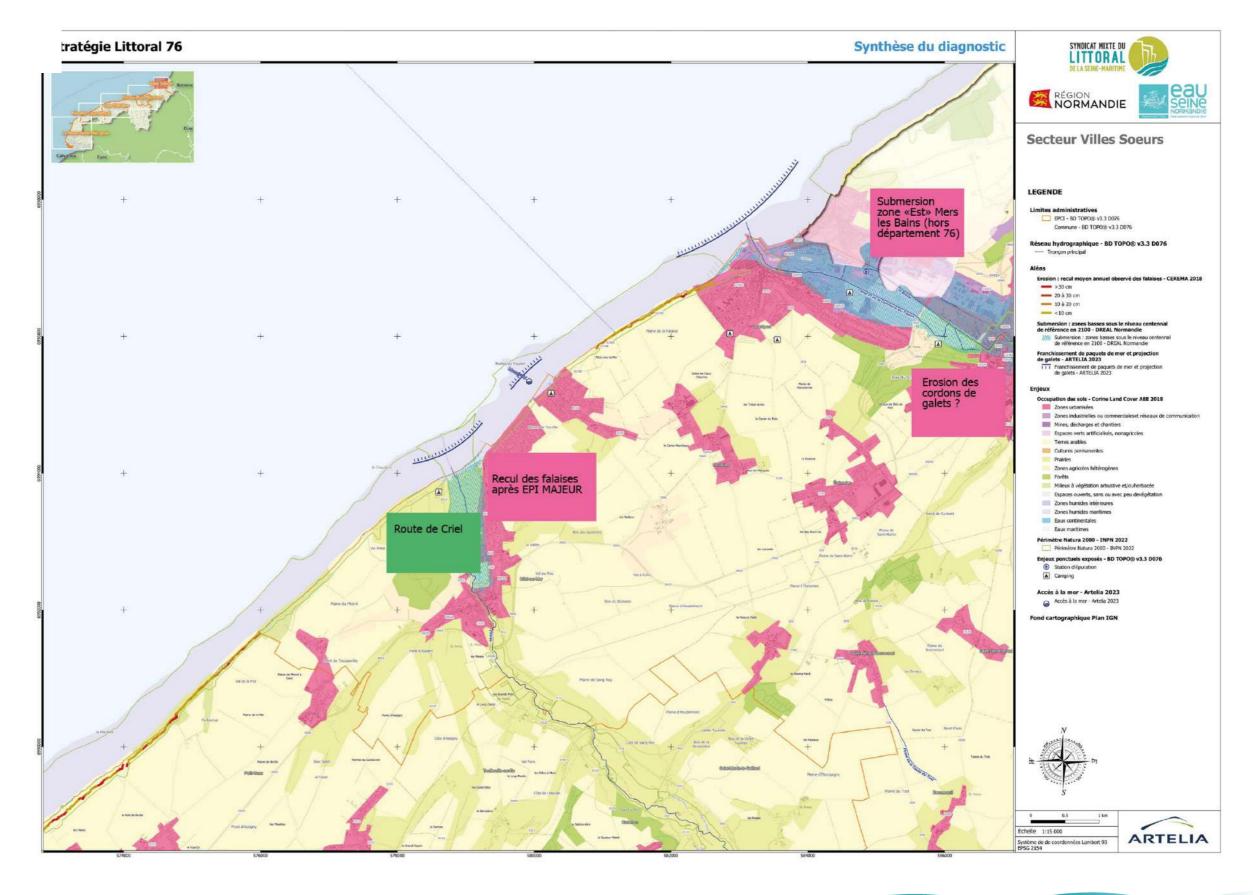
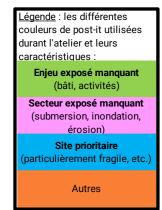




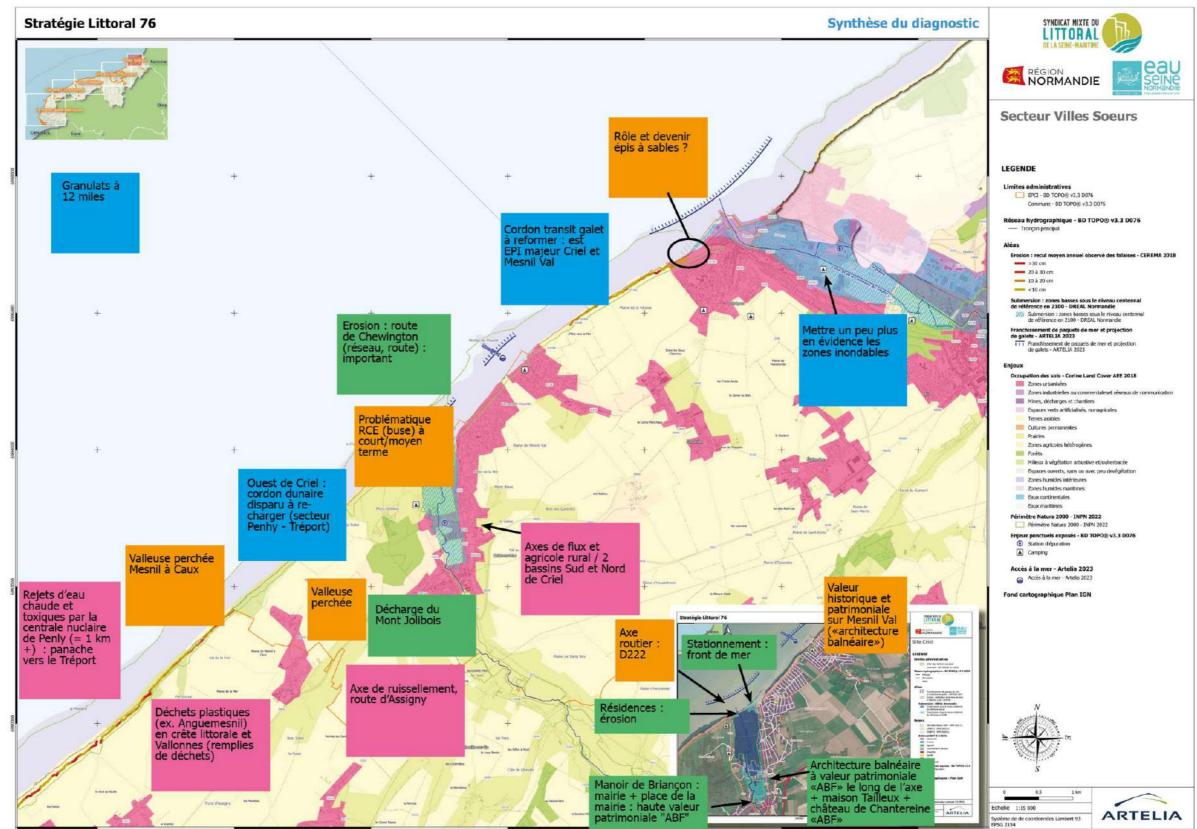
TABLE n°3



Remarques & commentaires :

// Les enjeux exposés :

- . La D222 : la supprimer et reporter la circulation sur la route du 11 novembre/ rue de Chantereine et route de Mesnival et des Quesnets
- . Les stationnements front de mer
- . La voie douce : rive droite / en front de mer
- . La zone touristique en front de mer/ rond-point de Verdun
- : restaurants, activité nautique, plage, logements
- . La zone d'activité
- . Chantereine
- . La station d'épuration
- . Les services techniques
- . Le GR21
- . La zone de Mesnilval plage : restaurant, club nautique, parking
- . Une exploitation agricole
- . Des gabions





FIN